

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 18-Sep-2017

Date de révision 18-Sep-2017

Numéro de révision NOUVEAU

NGHS / Français



Le fournisseur identifié ci-dessous a généré cette FDS en utilisant le modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et toutes les informations contenues dans cette FDS ont été fournies par le fournisseur ou ont été reproduites à partir de sources de données réglementaires disponibles publiquement. UL ne fait aucune représentation ou garantie concernant l'exhaustivité ou l'exactitude des informations contenues dans cette FDS et décline toute responsabilité en rapport avec l'utilisation de ces informations ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FDS sont © 2014 UL LLC. Tous les droits sont réservés.

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit NETTOYANT POUR LENTILLES ANTI-BUÉE ET ANTI-STATIQUE

Autres moyens d'identification

Code du produit 1415342

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Nettoyant pour lentilles

Restrictions d'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification du fournisseur WASIP Ltd

Adresse 3771 Victoria Park Ave
Toronto
Ontario
M1W 3Z5
Canada

Téléphone 1.800.263.9049

Adresse courriel Paul@wasip.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence du fournisseur 1-800-268-3572

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables

Catégorie 3



Apparence Bleu

État physique Liquide

Odeur Alcool

Éléments d'étiquetage SGH, incluant les conseils de prudence

Avertissement

Mentions de danger

Liquides et vapeurs inflammables



Déclarations de précaution - Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conserver le récipient hermétiquement fermé.

Mettre à la terre/attacher le récipient et l'équipement de réception

Utiliser un équipement électrique/de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.

N'utiliser que des outils anti-étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

Déclarations de précaution – Réponse

Peau

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/douche.

Feu

En cas d'incendie: utiliser du CO₂, un extincteur à poudre chimique ou de la mousse pour éteindre l'incendie.

Déclarations de précaution - Entreposage

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.

Déclarations de précaution - Disposition

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres informations

Nocif pour la vie aquatique.

Toxicité aiguë inconnue

8.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité est inconnue

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité orale aiguë est inconnue

8.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

8.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (gaz) est inconnue

8.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (vapeur) est inconnue

1.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard) est inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**Substance**

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéro de CAS	Pourcentage	Numéro de registre de la loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (numéro de registre du RRSMM)	Date du RRSMM déposé et date d'exemption accordée (le cas échéant)
Alcool	64-17-5	7	-	-

4. PREMIERS SECOURS**Premiers secours**

Inhalation	Amener la personne à l'air frais.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Ne pas frotter la région affectée.
Contact avec la peau	Laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Retirer les vêtements et chaussures contaminés.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.
Auto-protection du secouriste	Enlever toute source d'ignition. Assurez-vous que le personnel médical est au courant des substances impliquées. Prendre les précautions pour se protéger et empêcher la propagation de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Pulvérisateur d'eau. Mousse résistance à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés	ATTENTION: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors de la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Dangers spécifiques provenant du produit chimique	Risque d'ignition. Garder le produit et les contenants vides hors de portée de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les contenants en pulvérisant de l'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau résiduelle ayant servie à combattre l'incendie doivent être disposés conformément aux normes locales en vigueur.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
Données d'explosion	
Sensibilité à l'impact mécanique	Aucune.
Sensibilité à la décharge statique	Oui.
Équipement de protection pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Voir la section 8 pour plus d'information. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Garder les gens éloignés et face au déversement ou à la fuite. Éliminer toute les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'utiliser des fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes dans les environs immédiats). Faire attention au retour de flamme. Prendre les mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout équipement utilisé lors de la manipulation doit être mis à la terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.
Autres informations	Ventiler la zone.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Une mousse anti-vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer loin devant le déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des égouts, des drains, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou un autre matériau incombustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Prendre les mesures de précaution nécessaires contre les décharges statiques. Endiguer. Absorber avec un matériau absorbant inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement identifiés.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation	Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
--	--

sans danger

Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. NE PAS FUMER. Utiliser une connexion de mise à la terre et de liaison lors du transfert de ce matériau pour éviter les décharges d'électricité statique, les incendies ou les explosions. Utiliser avec un ventilateur par aspiration locale. Utiliser des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant. Garder dans une zone équipée de gicleurs. Utiliser selon les instructions de l'étiquette d'emballage.

Conditions d'entreposage sécuritaire, incluant les incompatibilités possibles

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources d'ignition (c'est-à-dire les témoins lumineux, les moteurs électriques et l'électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas entreposer à proximité de matériaux combustibles. Garder dans une zone équipée de gicleurs. Entreposer conformément aux réglementations nationales particulières. Entreposer conformément à la réglementation locale.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Alcool 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacant) TWA: 1000 ppm (vacant) TWA: 1900 mg/m ³	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario VEMP	Quebec
Alcool 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³

Autres limites d'exposition

Les limites vacantes ont été révoquées par la décision de la Cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992). Voir la section 15 pour les paramètres de contrôle d'exposition nationaux.

Contrôles techniques appropriés

Contrôles d'ingénierie

Douches
Stations de douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuel

Protection du visage/yeux

Lunette de sécurité étanche

Protection de la peau

Porter des gants appropriés. Gants imperméable.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés. Vêtements à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une



ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Mesures d'hygiène générales

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être portés à l'extérieur du lieu de travail. Un nettoyage régulier de l'équipement, des vêtements et de la zone de travail est recommandé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Apparence	Bleu
Odeur	Alcool
Couleur	Aucune information disponible
Seuil de l'odeur	Aucune information disponible

<u>Propriétés</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	5.0 – 6.0	USP
Point de fusion/congélation	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Point d'éclair	54°C / 129°F	Creuset fermé ASTM D56
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Limite d'inflammabilité dans l'air		Aucune connue
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Densité relative	0.9474 – 1.0474	USP
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune information disponible.	
Température d'auto-ignition	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucune connue

Autres informations

Propriétés explosives	Aucune information disponible.
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible.
Point de ramollissement	Aucune information disponible.
Poids moléculaire	Aucune information disponible.
Contenu de COV (%)	Aucune information disponible.
Densité liquide	Aucune information disponible.
Masse volumique apparente	Aucune information disponible.
Taille de particule	Aucune information disponible.
Répartition granulométrique	Aucune information disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Aucune connue selon les informations fournies.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.
Contact avec les yeux	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.
Contact avec la peau	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.
Ingestion	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH.

ETAmél (voie orale)	56,149.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brume)	1,781.40 mg/L

Toxicité aiguë inconnue 8.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité est inconnue
 0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité orale aiguë est inconnue
 8.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue
 8.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (gaz) est inconnue
 8.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (vapeur) est inconnue
 1.5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard) est inconnue

Informations sur les composantes

Nom chimique	DL50 oral	LD50 dermique	CL50 Inhalation
Alcool	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 124.7 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion cutanée / irritation Aucune information disponible.

cutanée

Lésions oculaires graves / irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité des cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a classé un ingrédient comme cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Alcool 64-17-5	A3	Groupe 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 – Carcinogène animal

CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Groupe 1 – Carcinogène pour l’humain

NTP (Programme national de toxicologie)

Connu – Cancérogène connu

OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour un organe cible – exposition unique Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour un organe cible – exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Nocif pour la vie aquatique.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia Magna (Puces d'eau)
Alcool	-	96h CL50: 12.0 - 16.0 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96h CL50: > 100 mg/L (Pimephales promelas) 96h CL50: 13400 - 15100 mg/L (Pimephales promelas)	CE50 = 34634 mg/L 30 min CE50 = 35470 mg/L 5 min	48h CL50: 9268 - 14221 mg/L 48h CE50: = 2 mg/L 24h CE50: = 10800 mg/L

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation



Nom chimique	Log Pow
Alcool	-0.32

Mobilité Aucune information disponible.

Autres effets nocifs Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non-utilisés Ne doit pas être relargué dans l'environnement. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides peuvent représenter un danger potentiel d'incendie et d'explosion. Ne pas couper, perforer ou souder les récipients.

Numéro de déchet US EPA D001

Code de déchets dangereux de la Californie 331

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans l'état de la Californie en tant que déchet dangereux.

Nom chimique	Déchet dangereux Californie
Alcool 64-17-5	Toxique Inflammable

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DOT Non réglementé (US DOT 173.120(a)(5): FP > 35 °C (95 °F), miscible à l'eau, contient > 90% d'eau)
Nom d'expédition Non réglementé
Classe de danger N/A

TDG Non réglementé (US DOT 173.120(a)(5): FP > 35 °C (95 °F), miscible à l'eau, contient > 90% d'eau)

MEX Non réglementé

ICAO Non réglementé

IATA Non réglementé
Nom d'expédition Non réglementé
Classe de danger N/A

IMDG/IMO Non réglementé
Classe de danger N/A

RID Non réglementé

ADR Non réglementé

ADN Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Substance appauvrissant la couche d'ozone (ODS) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
DSL/NDSL	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
ENCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
KECL	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
PICCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
AICS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire

Légende

TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis Section 8 (b) Inventaire
DSL/NDSL - Liste intérieure des substances du Canada / liste des substances non-intérieures
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes / liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles - Japon
KECL - Substances chimiques existantes et évaluées - Corée
PICCS - - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques - Philippines
AICS - Australian Inventory of Chemical Substances

Règlements fédéraux américains

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique assujéti aux exigences de la déclaration de la Loi et au titre 40 du code des règlements fédéraux, partie 372.

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Risque de relâchement soudain de la pression	Non
Risque de réactivité	Non

CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluant conformément à la loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi CERCLA (40 CFR 302) ou de la loi SARA (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou national concernant les rejets de ce matériel.

Règlementations d'états américains

Proposition 65 de l'état de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques faisant partie de la proposition 65 suivants:

Nom chimique	Proposition 65 Californie
Alcool - 64-17-5	Développemental

Règlements sur le droit de savoir des États-Unis

Ce produit peut contenir des substances réglementées par les règlements de l'États sur le droit de savoir.

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Alcool 64-17-5	X	X	X		X

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risque pour la santé	1 Inflammabilité ²	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques	-	
<u>HMIS</u>	Risque pour la santé	1 Inflammabilité	2	Dangers physiques	0	Protection personnelle	X

Préparé par Product Stewardship
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1-800-572-6501

Date de révision 18-Sep-2017

Note de révision Aucune information disponible.

Avertissement

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement conçues comme des conseils pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un entreposage, un transport, une élimination et un rejet sécurisé et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations se rapportent uniquement au matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité

